

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2019

DELIBERATION N°2019.00152

CONVENTION AVEC LE CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET D'INNOVATION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (CIRIDD) POUR 2019

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 10 mai 2019

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 58

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 58

Membres titulaires présents :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER,
M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER,
M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT,
M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,
M. Marc CHASSAUBENE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. Yves MORAND, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND

Secrétaire de Séance :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

RECU EN PREFECTURE

Le 27 mai 2019

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20190516-D20190015210-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190527

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2019

CONVENTION AVEC LE CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET D'INNOVATION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (CIRIDD) POUR 2019

Le Centre International de Ressources et d'Innovation pour le Développement Durable, créé à Saint-Etienne en janvier 2005 à l'initiative de Saint-Etienne Métropole, de la Région Rhône-Alpes et du Département de la Loire, est installé depuis début 2019 à la Grande Usine Créative (10 rue Marius Patinaud, 42000 Saint-Etienne). Depuis sa création, le CIRIDD est soutenu par Saint-Etienne Métropole, signe de l'engagement de notre agglomération en faveur du développement durable.

Les actions inscrites par le CIRIDD dans son plan stratégique contribueront à insuffler une dynamique d'innovation et de partenariats multi-acteurs renforcés, basée sur une meilleure utilisation des connaissances et sur le partage des savoirs et savoir-faire locaux en matière de développement durable.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre des compétences de Saint-Etienne Métropole en matière d'environnement, de développement durable, de sensibilisation des publics, et enfin d'innovation.

En 2016 et 2017, le CIRIDD a accompagné Saint-Etienne Métropole dans le développement de projets d'économie circulaire à Tarentaise Beaubrun, dans le cadre de l'AMI Ville durable, d'une part, et a participé au projet d'écologie industrielle développé avec la CCI dans la plaine du Forez d'autre part. L'association a par ailleurs contribué à promouvoir l'économie circulaire sur le territoire métropolitain. En 2018, un nouvel axe de travail est apparu avec un premier projet d'écologie industrielle.

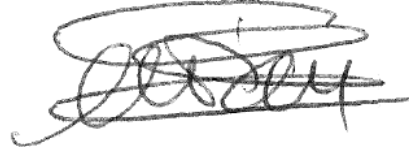
Compte tenu de l'intérêt que revêt l'économie circulaire pour la politique de transition énergétique du territoire et la publication par l'ADEME d'un nouveau référentiel par les territoires acteurs, il est proposé de poursuivre ce partenariat en 2019 et de l'enrichir d'une nouvelle action : réaliser un état des lieux complet des démarches d'économie circulaire engagées par Saint-Etienne Métropole et aider la Métropole à définir de nouveaux axes de travail qui seront intégrés dans son projet de Territoire à Energie Positive.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **acte le versement d'une subvention de 10 000 € au CIRIDD pour l'année 2019,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention correspondante,**
- **la dépense correspondante sera imputée à la destination SUBVCDVIE de l'exercice 2019 du budget de fonctionnement du Développement durable.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written in a cursive style with a large loop at the top.

Gaël PERDRIAU